



PROGRAMME DE FORMATION FORMATION JUGE NIVEAU 2 GAM

I - OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Etre Capable d'évaluer les programmes nationaux
 - établir la note de départ
 - noter simultanément l'exécution et le contenu
 - identifier les fautes techniques
- Etre Capable d'évaluer l'exécution des mouvements libres
 - repérer les fautes techniques des éléments de base
 - de justifier son évaluation

II - PUBLIC ET PREREQUIS

Les participants doivent :

- Avoir obtenu son niveau juge 1 GAM
- Avoir une licence FFG valide
- Avoir jugé deux compétitions avec son niveau 1
- Avoir suivi l'ensemble de la formation pour se présenter à l'examen

III - DUREE

L'action de formation juge niveau 2 Gymnastique Artistique Masculine sera d'une durée de 20 heures.

IV - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

- Salle de formation (cours théorique)
- Etude de vidéos
- Questionnaires
- Mise en situation
- Vidéoprojecteur

La formation sera assurée par des formateurs certifiés par InteraGYM FORMATION et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Nom et parcours des autres formateurs disponibles sur simple demande.

V - CONTENUS

- La symbolique des éléments A, B et C
- La cotation jury D et jury E Critérium
- Règles et structures des jurys d'agrès
- La réglementation spécifique
- Norme des engins Brochure fédérale
- Les fautes spécifiques FIG (par agrès)
- Les difficultés A, les difficultés B et C fondamentales à chaque agrès
- La forme technique des difficultés A à C les plus courantes
- Les modalités de calcul de la note de départ des imposés



InteraGYM
FORMATION



VI - MOYENS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs. L'évaluation de la formation se fait durant et en fin de formation par :

- **Théorie sans document : QCM**
- **Pratique vidéo avec documents**

Un questionnaire de satisfaction est également transmis à chaque stagiaire.

InteraGYM FORMATION

Siège : Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique 10, Avenue Viviani 69200 VENISSIEUX
04 78 00 88 85 – contact@interagym-formation.com – www.interagym-formation.com

SIRET 43373228600037 – APE/NAF 8551Z – Enregistré sous le numéro 84691473669. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.